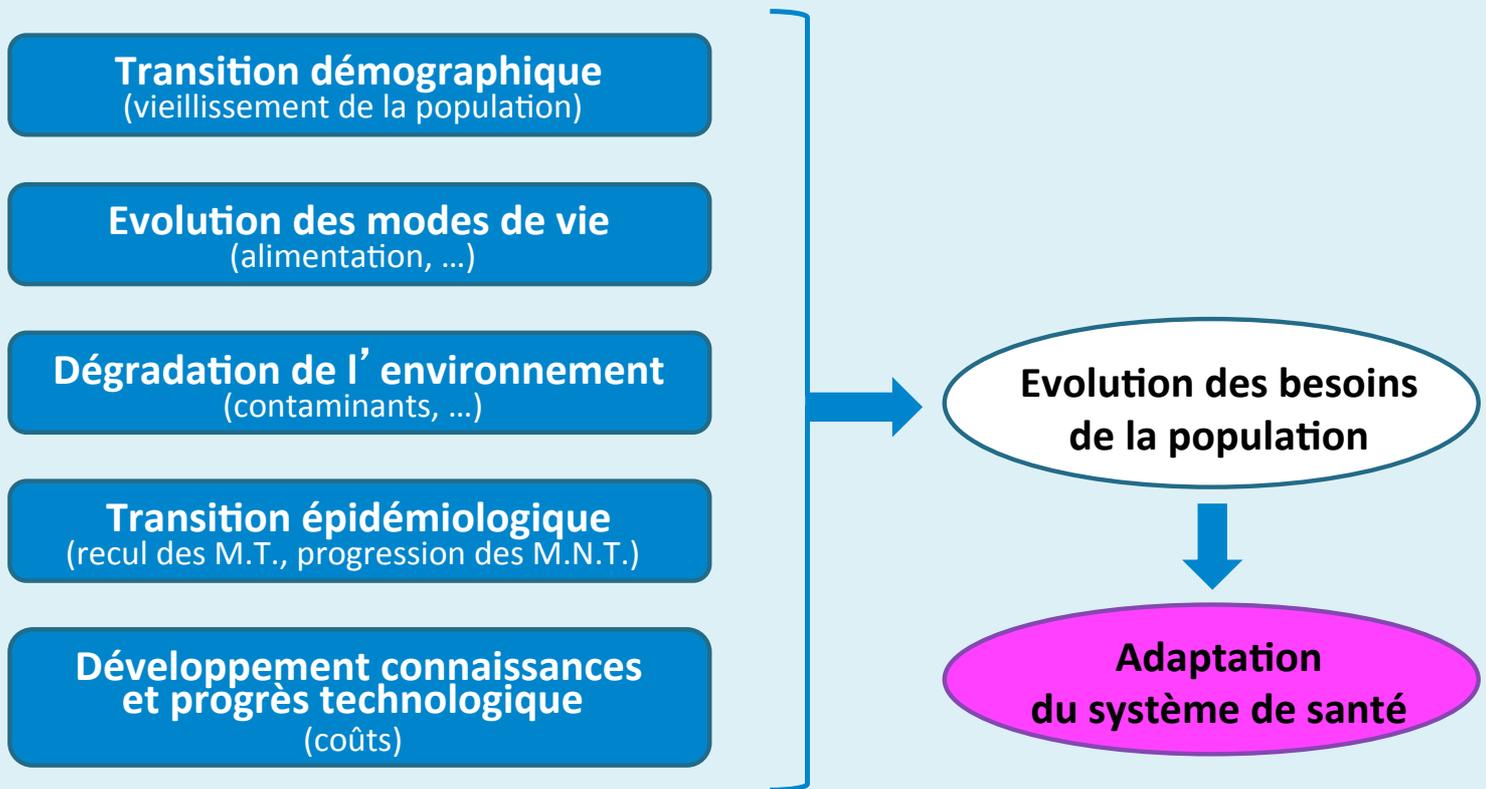


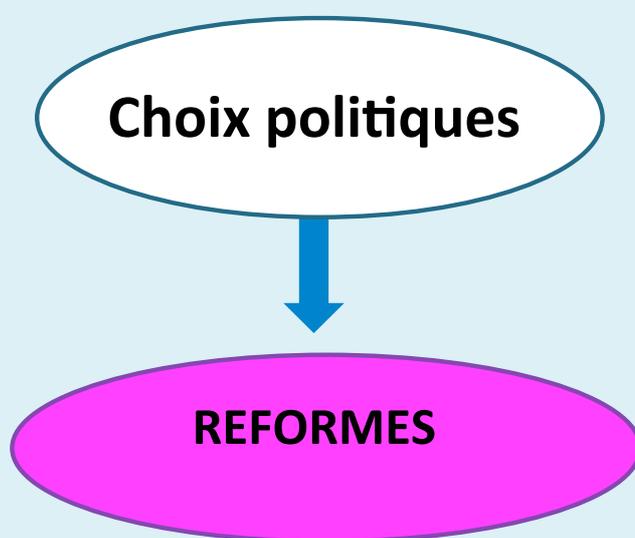
*L'INASanté, pour la qualité et la sécurité
des soins à travers l'accréditation/
l'évaluation*

Introduction (1)

➤ Des systèmes de santé confrontés aux effets conjugués de :



Introduction (2)



visent
à coordonner les ressources
pour permettre à toute la population
d' avoir accès (couverture et paniers de soins)
de façon efficiente à des services de qualité.

Les services de santé en Tunisie : du quantitatif au qualitatif

- Souci 1^{er} : Recherche d'un équilibre en termes de ressources



- Evolution vers la Qualité et l' Efficience

Les services de santé en Tunisie : des opportunités d'amélioration

- ➔ Circulaire n°92/92 relative à l'amélioration de l'accueil du malade et de sa prise en charge ainsi que la promotion de l'environnement intra-hospitalier.
- ➔ Décret n° 91/1844 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des EPS et insistant sur l'obligation du comité médical à « veiller à l'évaluation périodique de l'efficacité des différents services sur le plan médical tant pour les soins que pour la formation et la recherche »
- ➔ Stratégie nationale d'assurance qualité pour les SSB.
- ➔ Stratégie nationale d'amélioration de la qualité des soins en Tunisie.
- ➔ Initiatives locales et régionales.

Pourquoi une agence d' accréditation et d' évaluation en santé en Tunisie

✓ *Une nécessité pour faire face aux insuffisances du système de santé :*

- ➔ Contexte de ressources limitées.
- ➔ Augmentation des dépenses de santé et part élevée des ménages (38% en 2013).
- ➔ Utilisation inefficace des ressources (investissement dans des technologies coûteuses) : la question de priorisation.
- ➔ Inégalité dans l' accès aux soins et utilisation inéquitable des ressources (disparités régionales et entre secteurs public et privé).
- ➔ Disparités dans les pratiques professionnelles.
- ➔ Manque de coordination inter-disciplinaire pour la prise de décision.

La Tunisie s' est engagée

- ❖ **Création de l' Instance Nationale de l' Accréditation en Santé (INASanté)**



TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 24 chaouel 1433 – 11 septembre 2012

155^{ème} année

N° 72

Ministère de la Santé

Décret n° 2012-1709 du 6 septembre 2012, portant création de l'instance nationale de l'accréditation en santé et fixant ses attributions, son organisation administrative, scientifique et financière ainsi que les modalités des son fonctionnement

2122

Qui est l' INASanté ?

- ➔ Une Autorité Publique et Indépendante dans son expertise technique et scientifique.
- ➔ L' INASanté place la sécurité et la qualité au cœur du système de santé, et ce, au bénéfice de la communauté et de son bien-être. Ses actions visent à assurer l' équité dans l' offre des services.
- ➔ Au service et à équidistance des citoyens, des professionnels et de toutes les structures de santé.



L'INASanté : vise la régulation du système de santé par la qualité et l'efficacité

✓ *Un pas vers la couverture sanitaire universelle :*

- ➔ Amélioration continue de la qualité et la sécurité des soins offerts à la population. ➔ Répondre aux attentes des utilisateurs des services de santé.
- ➔ Harmonisation des pratiques professionnelles et organisation des soins. ➔ Maîtrise des surcoûts liés à la non-qualité.
- ➔ Diffusion de normes et d'indicateurs. ➔ Renforcement de la gouvernance (Transparence, redevabilité, ...).
- ➔ Amélioration du processus de l'allocation des ressources. ➔ Priorisation et rationalisation des investissements en santé (Bases scientifiques).
- ➔ Implication des patients-citoyens. ➔ Plus grande confiance dans le système de santé.

Pour une équité dans l'accès à des soins de santé de qualité

Missions de l' **INASanté**

Soutenir le système de santé dans la recherche des meilleures pratiques et dans l'utilisation efficiente des ressources grâce à la mobilisation des connaissances et des acteurs et ceci à travers :

- ➔ L' élaboration des RBP et des critères d' EPP.
- ➔ L' accréditation des services de santé et des établissements publics et privés.
- ➔ L' évaluation des technologies de santé (HTA : Health Technology Assessment).
- ➔ L' information des professionnels et des citoyens.

L'INASanté, une institution opérationnelle pour l'accréditation des structures de santé (1)

- **L'accréditation** : Procédure d'évaluation externe à un établissement de santé, effectuée par des professionnels/pairs, indépendante de l'établissement de santé et de ses organismes de tutelle, évaluant l'ensemble de son fonctionnement et de ses pratiques
- Processus rigoureux, transparent et structuré d'évaluation de la qualité des services de santé.
- Une démarche en 3 temps :
 - Temps 1 : Auto-évaluation de l'établissement
 - Temps 2 : Evaluation externe (Visite des évaluateurs externes)
 - Temps 3 : Conclusion de l'organisme accréditeur.
- Un outil de démonstration de l'engagement pour des soins de qualité :
 - au service du patient.
 - au service des professionnels de santé.
 - au service du système de santé.

L'INASanté, une institution opérationnelle pour l'accréditation des structures de santé (2)

- ❖ CSB et Centres Intermédiaires
- ❖ Maternités Périphériques
- ❖ Hôpitaux et EPS
- ❖ Centres d'Hémodialyse
- ❖ Centres de Radiodiagnostic
- ❖ Centres de Thalassothérapie

L'INASanté, une institution opérationnelle pour l'accréditation des structures de santé (3)

- ➔ Réalisation d'un état des lieux (enquête) concernant :
 - ✧ La qualité et la sécurité des soins.
 - ✧ La perception des professionnels et du citoyen.
- ➔ Disponibilité des outils, instruments et procédures d'accréditation des structures de santé et d'un pool d'experts visiteurs formés (sélection et recrutement : transparence)
- ➔ Développement d'un outil d'évaluation efficace :
 - capable d'intégrer la totalité des activités hospitalières ;
 - agissant en profondeur sur la culture et les pratiques quotidiennes ;
 - susceptible d'être utilisé par tous les établissements de santé
 - Spécifique au contexte tunisien mais en conformité avec les normes et standards internationaux (ISQua) .

Bénéfices attendus de l' accréditation

- ❑ **Décloisonnement** : changement organisationnel et renforce la communication et la collaboration entre :
 - les professionnels de santé
 - les intervenants et les partenaires communautaires .
- ❑ **Gestion des risques** : approche par processus et par thématique (professionnels de santé) avec une attention portée aux points critiques de la prise en charge du patient.
- ❑ **Mécanismes de réactivité** : maturité du système de management de la qualité et des risques de l' établissement de santé.
- ❑ **Diminution du nombre d'erreurs** : soutien le DPC et le renforcement des compétences.

Reflète les attentes actuelles des organisations de soins, des systèmes, des patients/grand public.

L'INASanté, une institution opérationnelle pour l'implémentation des bonnes pratiques ⁽¹⁾

- ➔ Création d'un réseau d'experts collaborateurs (sélection et formation).
- ➔ Développement de la méthode et processus d'adaptation des recommandations pour la pratique clinique existantes.
- ➔ Développement des guides méthodologiques d'élaboration des :
 - Recommandations de bonne pratique, des protocoles de diagnostic et de soins.
 - Parcours de soins.
- ➔ Elaboration, adaptation et labellisation des RBP et des guides de parcours de soins (affections chroniques prioritaires et de la périnatalité).

L'INASanté, une institution opérationnelle pour l'implémentation de l'EPP

- ➔ Elaboration des méthodes, approches et outils d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles.
- ➔ Accompagnement des établissements de santé pour intégrer les démarches d'EPP.
- ➔ Habilitation des professionnels pour le développement et la mise en œuvre de l'EPP au sein des structures de santé.
- ➔ Elaboration des supports et outils d'amélioration de la formation continue du professionnel de santé.
- ➔ Accréditation des activités de la formation continue du professionnel de santé.

L'INASanté, une institution opérationnelle pour l'évaluation des technologies de santé (1)

Pourquoi l'ETS en Tunisie ?

- ➔ L'ETS guide, par des données probantes, l'élaboration des politiques et la prise de décisions (l'allocation des ressources, la conception des services de santé,...)
- ➔ Examine les conséquences cliniques, économiques, éthiques, juridiques et sociales de l'utilisation d'une technologie sur les individus et sur la société dans son ensemble
- ➔ Système de régulation qui délimitera le périmètre des biens et des services remboursables => un impératif face à l'escalade des dépenses de santé.
- ➔ Un recours approprié à l'ETS permettra donc de :
 - réduire le gaspillage ;
 - promouvoir l'utilisation rationnelle des technologies et des interventions en santé ;
 - améliorer la qualité des soins d'une manière équitable.

L'INASanté, une institution opérationnelle pour l'évaluation des technologies de santé (2)

- ➔ Développement des méthodologies spécifiques à l'évaluation des technologies de santé :
 - *Médicaments*
 - *Dispositifs médicaux*
 - *Equipements*
 - *Actes professionnels*
 - *Programmes de santé*

- ➔ Démarrage des évaluations des technologies de santé.

- ➔ Contribution à la conception d'une solution informatisée de gestion des données et de l'information incluant les rapports d'évaluation des technologies de santé.

L'INASanté, un système d'information, une vision

Système d'interaction

- Site web « INASanté ».
- Portail internet : fournir les données et les informations relatives aux structures de santé et prestataires de service de soins.

Métier

Processus, activités, tâches, actions

- Portail documentaire.
- Solution de gestion des experts évaluateurs des structures de santé.
- Solution de déclaration des conflits d'intérêt.
- Solution de gestion administrative et technique de l'accréditation des structures de santé.
- Solution d'ETS et d'évaluation des pratiques professionnelles.

L' INASanté : Développement de la concertation

Objectifs: fédérer les professionnels autour de la qualité des soins et instaurer un climat de confiance avec l'INASanté

➤ **Organisation de 4 réunions de «Think-Tank » :**

- L'organisation technique et scientifique
- Les mécanismes juridiques, administratifs et organisationnels
- L'accréditation des services de santé en première ligne
- Information indépendante dans une Instance d'Accréditation en Santé

➤ **Avec les différentes parties prenantes :**

- ✧ Directions centrales du ministère
- ✧ Directions régionales, comités médicaux d'établissement
- ✧ TUNAC
- ✧ Centres thalasso thérapie / principaux intervenants

L' INASanté : Développement du partenariat et de la communication

➤ *Communication* :

- Secteur public : Désignation des personnes relais INASanté et constitution de noyaux pour l'implémentation de la qualité et sécurité des soins dans les 24 régions du pays
- Secteur privé : 84% cliniques.

➤ *Conventions avec* :

- Organismes et sociétés savantes : 26
- Associations d'usagers : 3

L'INASanté : Intégration de réseaux internationaux

- ✧ ***International Society for Quality in health care (ISQua)***
- ✧ ***Le réseau « Eastern Mediterranean Regional Network on HTA » :*** Réseau qui vise à encadrer les différents pays de la région EMRO, dans leur projet d'implémentation de l'évaluation des technologies de santé (HTA).
- ✧ ***Le réseau HTAi « Health Technology Assessment International » :*** Large interface regroupant 1200 membres de 59 pays permettant le partage d'expérience et de connaissances en matière d'évaluation des technologies en santé à l'échelle internationale.
- ✧ ***Le réseau « International Network of Agencies of Health Technology Assessment » :*** Réseau international des agences HTA à travers le monde (55 membres).
- ✧ ***Le réseau « HTAsia Link » :*** en tant que membre observateur
- ✧ ***Le réseau « Guidelines International Network » :*** Réseau ayant trait aux RBP.
- ✧ ***Association internationale « European Pathway Association » :*** concerne les parcours de soins.

L' INASanté : Développement de la coopération

✧ **Développement d'alliances** : avec des organismes similaires : CBAHI (Arabie Saoudite), HAS (France), HCAC (Jordanie), INESSS et ICIS (Canada).

✧ **OMS** : JPRM – Biennie 2013-2015

- Développement de l' évaluation des technologies de santé.
- Parcours de soins.
- Adaptation des RPC cliniques existantes.

✧ **PAZD** :

- Objectif spécifique : améliorer la prestation des soins de santé de première ligne des populations issues des 13 régions défavorisées du pays et en particulier les plus démunies.
- L'INASanté s'est inscrite pour la mise en place d'une démarche qualité et de sécurité qui permettra aux centres de santé ciblés par le programme d'être accrédités.

L' INASanté : Développement de la coopération

✧ PACS :

- **Objectif général** : Améliorer la qualité et la sécurité des services de santé en Tunisie par l'implémentation d'un système de management de la qualité aux établissements de santé publics et privés en vue de leur accréditation
- **Contractant** : GIZ International Services
- **Composante 1 : INASanté**
 - **OP-1** : Rendre opérationnelle l'Instance Nationale d'Accréditation en Santé (INASanté) comme structure indépendante chargée de l'accréditation des établissements de santé.
 - **OP-2** : Développer toutes les ressources (humaines, outils/référentiels, instruments et procédures) d'accréditation de l'INAS selon les normes et standards internationaux (ISQua).

- **OP-3** : Renforcer les activités de suivi-évaluation par l'INASanté des services et prestations de santé diagnostiques et thérapeutiques.

- **Composante 2 : Système hospitalier**

- **OP-4** : Instaurer et institutionnaliser un système de management de la qualité aux établissements de santé pilotes (15 publics et 15 privés) en vue de leur accréditation par l'INASanté.
- **OP-5** : Renforcer le pilotage stratégique du système hospitalier national pour la modernisation de la gestion des établissements de santé publics en vue de leur autonomie progressive.

- **Projets et missions concernant des préalables au programme PACS**

- **Révision du dispositif réglementaire organisant l'INASanté**
- **Sélection des établissements hospitaliers candidats au projet PACS**
(30 établissements hospitaliers publics et privés)

- **Projets et missions accompagnant le PACS :**

- Jumelage ANCSEP : mise à niveau de l'agence.
- Jumelage DGSSP : Extension du Système d'Information

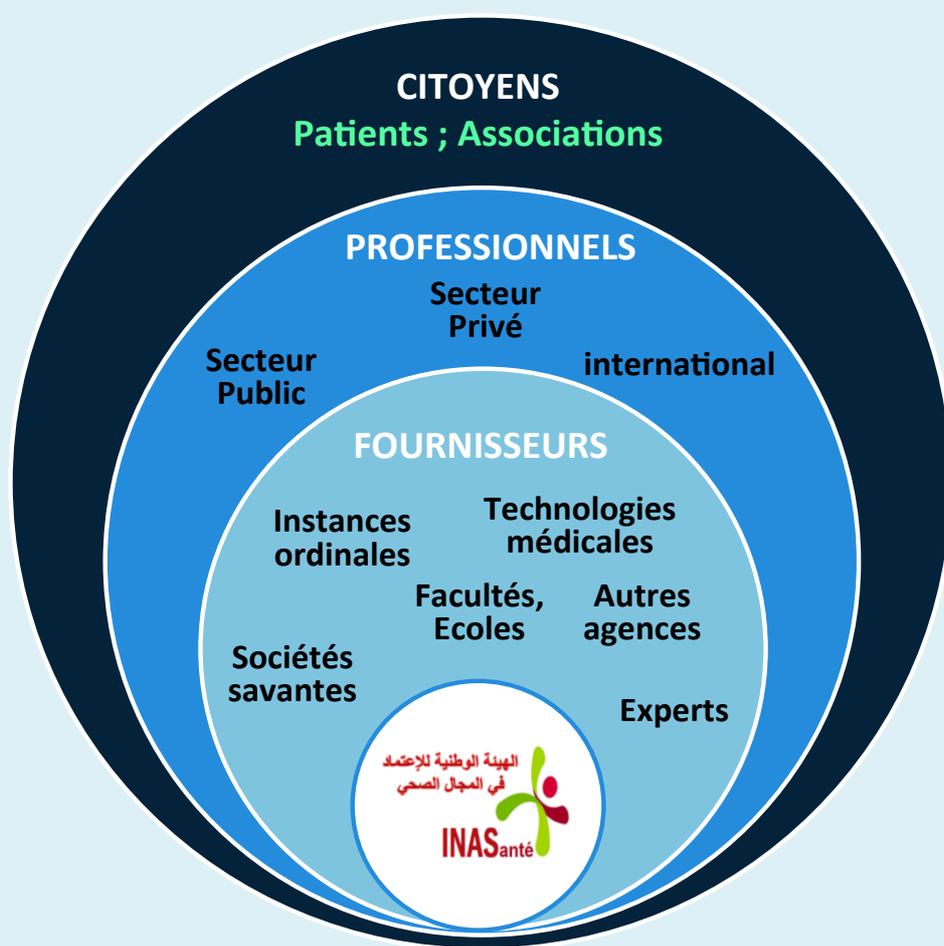
- **Assistance technique :**

- **EP** : 4 experts 3300 h/j (EP1 : 880 – EP2 : 880 – EP3 : 880 – EP : 660)
- **ECT** : 1400 h/j (séniors) et 800 h/j (juniors)

- **Durée** : 48 mois

- **Budget** : 6.500.000 EUR

L' **INASanté** , une plateforme pour les professionnels et au service de la population



Conclusion

- ❖ **Un modèle propre à la Tunisie** : se construire en tenant compte des leçons apprises à l'international pour ériger, selon une méthodologie rigoureuse, un modèle de management de l'accréditation en santé adapté à la Tunisie.
- ❖ **Reconnaissance internationale** : par l'ISQua (International Society for Quality in Healthcare) afin d'être reconnue localement et dans un environnement ouvert à l'étranger.



**Au service de la qualité,
par tous, pour tous**



7 bis rue Ahmed Rami, 1002 Tunis-Belvédère.

7 مكررنه ج أحمد رامي، 1002 تونس-
البل في دي ر.

Tél. : (+216) 71 10 46 11 - (+216) 71 10 46 12 : الهاتف

Fax : (+216) 71 10 46 57 : الفاكس

Site web : www.inasante.tn : الموقع الإلكتروني